


LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

RAPPORT DE LA GREFFIÈRE AU CONSEIL

Je soussignée, Brigitte Boisvert, greffière à la Municipalité du Canton d'Orford fait le présent rapport au conseil municipal à savoir que Mesdames Marie Boivin, Maryse Blais, Roxane Ouellet, Martine Javelas et Messieurs Richard Bousquet, Jacques Lauzon et Alain Brisson ont suivi, tel que prescrit par la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (2010, chapitre 27), une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

En foi de quoi j'ai signé à Orford ce 17^e jour du mois de mars deux mille vingt-deux (2022).



Brigitte Boisvert, avocate
Greffière